

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

DNCA Invest - Flex Inflation - Classe ND - EUR

Un compartiment de la SICAV DNCA INVEST - ISIN : LU1744459584

Ce fonds est géré par DNCA FINANCE Luxembourg

Objectifs et politique d'investissement

Caractéristiques essentielles de la gestion :

Fonds d'obligations indexées sur l'inflation

Le Compartiment cherche à réaliser une performance nette de frais supérieure à l'indice Bloomberg Barclays World Govt Inflation Linked Bonds Hedged EUR (ticker Bloomberg : BCIW1E Index) sur la période d'investissement recommandée (3 ans). L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le style de gestion est discrétionnaire.

Les placements sont effectués en combinant plusieurs stratégies dont principalement :

- une stratégie directionnelle visant à optimiser la performance du portefeuille sur la base des anticipations de taux d'intérêt et d'inflation ;
- une stratégie de courbe des taux d'intérêt visant à tirer parti des variations des écarts entre les taux longs et les taux courts ;
- une stratégie d'arbitrage entre obligations à taux fixe et obligations indexées sur l'inflation visant à tirer profit des variations du différentiel entre les taux nominaux et les taux réels conformément aux perspectives de croissance et d'inflation anticipées ;
- une stratégie internationale visant à tirer profit des opportunités offertes par les marchés obligataires de l'OCDE assortis d'une exposition aux taux d'intérêt et à l'inflation dans lesdits pays.

A titre secondaire, le gérant peut recourir à une stratégie de crédit par le biais d'obligations du secteur privé.

La duration modifiée du compartiment restera comprise entre 0 et 15, sans restriction eu égard à la duration modifiée des titres pris individuellement au sein du compartiment.

Le compartiment investira à tout moment jusqu'à 100 % de son actif net en obligations à taux variable et/ou obligations nominales et/ou en instruments de dette indexés à l'inflation dans les limites suivantes : émetteurs de l'OCDE (jusqu'à 100 % de son actif net), secteur public et semi-public (jusqu'à 100 % de son actif net), secteur privé (jusqu'à 50 % de son actif net).

Dans des circonstances de marché exceptionnelles, le compartiment peut investir jusqu'à 100 % de son actif net en titres de créance négociables, obligations à taux fixe, bons du Trésor, billets de trésorerie, certificats de dépôt et instruments du marché monétaire.

Le compartiment peut investir 10 % maximum de son actif net en parts et/ou actions d'OPCVM et/ou de FIA.

Le compartiment utilisera tous types d'instruments dérivés éligibles négociés sur des marchés réglementés ou de gré à gré lorsque ces contrats sont mieux adaptés à l'objectif de gestion ou offrent de moindres coûts de transaction. Ces instruments peuvent inclure, sans toutefois y être limités : des contrats à terme, des options, des swaps.

Le compartiment peut investir dans des titres libellés dans n'importe quelle devise. L'exposition aux devises autres que l'euro peut être couverte afin de limiter le risque de change qui ne pourra représenter plus de 10% de l'actif net du compartiment. Le compartiment peut également recourir à des techniques de gestion efficaces de portefeuille (prêt/emprunt de titres, mise et prise en pension).

Information Benchmark : Le compartiment est géré de manière active et recourt à un indice de référence pour le calcul de la commission de surperformance et à titre de comparaison des performances. A cet effet, les décisions d'investissement du Gestionnaire financier sont prises afin d'atteindre l'objectif de gestion ; notamment les décisions concernant la sélection des actifs et le niveau global d'exposition aux marchés. Le Gestionnaire Financier n'est nullement contraint par l'indice de référence dans le positionnement du portefeuille et peut s'écarter en tout ou partie de la composition de l'indice de référence.

Autres informations importantes :

Les revenus sont distribués.

Le rachat des parts/actions peut être demandé chaque jour.

Durée de placement recommandée :

Ce compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 3 ans.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible A risque plus élevé

← Rendement potentiel plus faible Rendement potentiel plus élevé →

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Les données historiques utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque. L'exposition au marché d'actions et/ou de taux, explique le niveau de risque de cet OPCVM. Le fonds ne bénéficie d'aucune garantie ni d'aucune protection en capital.

Risques importants non pris en compte par cet indicateur:

Risque de crédit : en cas de dégradation de la qualité des émetteurs, la valeur des obligations en portefeuille peut baisser, entraînant la baisse de la valeur liquidative du fonds.

Risque de contrepartie : l'utilisation des instruments dérivés négociés de gré à gré peut exposer l'investisseur à un risque de défaillance de la contrepartie.

Risque d'utilisation de produits dérivés : l'utilisation des instruments dérivés peut entraîner la valeur liquidative à la baisse en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés.

La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	1,00%
Frais de sortie	0,00%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, l'investisseur paie moins. Vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller financier ou auprès de l'établissement auquel vous transmettez votre ordre, le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

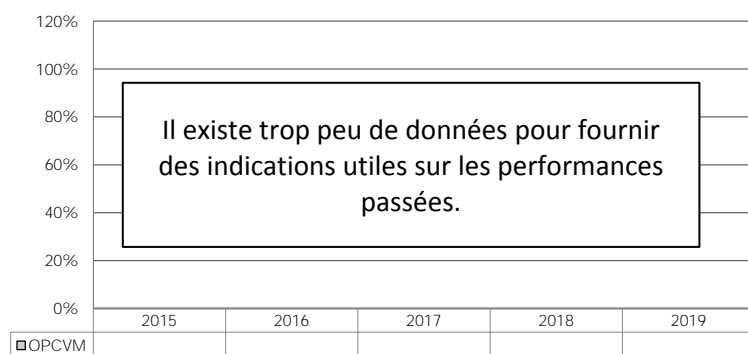
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	0,80%

Les frais courants sont fondés sur le pourcentage des frais de gestion maximum, tel que précisé dans le Prospectus. Le pourcentage indiqué est une prévision sur les frais de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2020. Ce pourcentage peut varier d'un exercice à l'autre. Ils ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais de transactions excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion.

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	0,00% Correspondant à 20% de la performance positive nette de tous frais par rapport à l'indice Bloomberg Barclays World Govt Inflation Linked Bonds Hedged EUR avec High Water Mark.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la page 65 de la dernière version du prospectus disponible sur le site internet www.dnca-investments.com.

Performances passées



Tous les frais sont inclus dans les calculs de performance. La part/l'action présentée dans ce document n'a pas encore été lancée. La devise de présentation des performances est la suivante : EUR. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. L'indicateur de référence est présenté dividendes réinvestis.

Informations pratiques

Dépositaire : BNP Paribas Securities Services, Luxembourg Branch, 60, avenue JF Kennedy L-1855 Luxembourg

L'ensemble des documents réglementaires (prospectus, DICI, rapports annuels et semi-annuels) sont disponibles en anglais gratuitement au siège social de la société de gestion (1, Place d'Armes L-1136 Luxembourg / téléphone : +352-27621307) et sur son site internet : <http://www.dnca-investments.com>.

Ce document d'information clé pour l'investisseur décrit : pour le compartiment de l'OPCVM cité en référence, les objectifs, la politique de gestion et le profil de risque et de rendement; pour la classe d'actions du compartiment de l'OPCVM citée en référence: les frais et les performances passées; tandis que le prospectus et les rapports périodiques sont établis pour l'ensemble de l'OPCVM.

De même, les dernières valeurs liquidatives sont accessibles sur le site internet de la société de gestion. Les informations relatives aux modalités pratiques des souscriptions et des rachats sont disponibles auprès de l'établissement qui reçoit habituellement vos ordres, ou auprès de l'établissement centralisateur principal : BNP Paribas Securities Services, Luxembourg Branch, 60, avenue JF Kennedy L-1855 Luxembourg / téléphone : +352-26962030 / Fax : +352-26969747.

Le détail des informations relatives à la politique de rémunération de la société de gestion, incluant de façon non limitative le descriptif du calcul des rémunérations, l'identité de la personne responsable de la supervision des rémunérations ainsi que la composition du comité de rémunération le cas échéant, doit être disponible sur le site internet <http://www.dnca-investments.com/lu/regulatory-information>. Une copie de cette politique est disponible gratuitement sur simple demande.

La législation fiscale du pays d'enregistrement du fonds pourrait avoir une incidence sur l'imposition individuelle de l'investisseur. La responsabilité de DNCA FINANCE Luxembourg ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Les actifs de ce compartiment sont conservés séparément de ceux des autres compartiments de la SICAV citée en référence, comme prévu par les dispositions légales. L'investisseur a le droit d'échanger les parts qu'il détient dans un compartiment contre des parts d'un autre compartiment. Les frais de conversion ne peuvent être supérieurs à : 1%.

Lieu et modalités d'obtention d'informations sur les autres catégories de parts : DNCA Finance Luxembourg (cf. coordonnées ci-dessus). DNCA Investments est une marque de DNCA Finance.

Ce fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

DNCA FINANCE Luxembourg est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 14/02/2020.